



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/44/699  
S/20932

1er novembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

**ASSEMBLEE GENERALE**  
Quarante-quatrième session  
Points 31, 41, 72 et 141 de l'ordre du jour  
**LA SITUATION AU KAMPUCHEA**  
**QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE**  
**LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST**  
**EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR**  
**LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE**  
**REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS**

**CONSEIL DE SECURITE**  
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 1er novembre 1989, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une interview accordée à l'Agence vietnamienne de presse le 29 octobre 1989 par S. E. M. Nguyen Co Thach, Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 41, 72 et 141 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) TRINH XUAN LANG

ANNEXE

Interview accordée à l'Agence vietnamienne de presse  
le 29 octobre 1989 par le Ministre vietnamien des  
affaires étrangères

Question 1

Quels sont les principaux problèmes qui restent à régler pour obtenir une solution politique à la question cambodgienne?

Réponse :

La Conférence de Paris est parvenue à un accord sur le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge, le non-retour au pouvoir du régime génocide au Cambodge, la cessation de l'assistance militaire étrangère aux parties cambodgiennes, le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de la neutralité et du non-alignement du Cambodge, l'exercice du droit du peuple cambodgien à disposer de lui-même par des élections libres, régulières et démocratiques, la garantie internationale des accords devant être signés et l'établissement d'un mécanisme international de contrôle pour l'application de ces accords. Cela signifie que l'on s'est entendu sur toutes les questions fondamentales et à long terme d'une solution globale pour le Cambodge. Il reste deux grands problèmes à régler. Le premier est l'établissement d'une autorité provisoire chargée d'organiser des élections générales lors de la période de transition entre le retrait total des troupes vietnamiennes et les élections générales (période qui pourrait durer au moins trois mois et au plus 12 mois), et le deuxième est le rôle des Nations Unies dans un mécanisme international de contrôle.

Question 2

Quelles sont les divergences dans les positions des parties en présence concernant l'autorité provisoire?

Réponse :

Tout d'abord, il y a une différence de principe. L'établissement d'une autorité provisoire est une affaire intérieure cambodgienne. Nos interlocuteurs exigent que la Conférence internationale établisse un gouvernement de coalition quadripartite dirigé par Sihanouk, alors que nous estimons de notre côté que les pays étrangers devraient respecter le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures du Cambodge, et que celles-ci doivent être réglées par les parties cambodgiennes. L'autre grande différence est que si l'autre partie exige l'établissement d'un gouvernement de coalition quadripartite, c'est qu'elle vise à modifier la réalité pratique, politique et militaire qui s'est fait jour au cours de la lutte ces 10 dernières années, ce qui reviendrait à méconnaître l'Etat du Cambodge qui contrôle l'ensemble du territoire cambodgien. Nos interlocuteurs demandent une division égale du pouvoir politique et militaire entre les quatre parties cambodgiennes, ce qui veut dire qu'ils exigent que la Conférence internationale reconnaisse la légitimité du régime génocide et octroie aux

criminels de Pol Pot un pouvoir politique et militaire égal à celui de l'Etat du Cambodge. Cela établirait les conditions juridiques permettant aux criminels de Pol Pot de faire éclater une guerre civile et de rétablir leur pouvoir génocide au Cambodge. C'est là un acte immoral et un crime contre le peuple cambodgien et contre l'humanité. Les trois factions du soi-disant "Kampuchea démocratique" ne contrôlent même pas une petite partie du territoire cambodgien, et pourtant elles exigent les trois quarts de la puissance politique et militaire au Cambodge. C'est là une demande déraisonnable que l'Etat du Cambodge ne saurait accepter.

L'autre partie estime que, après le retrait total des troupes vietnamiennes, l'établissement d'un gouvernement de coalition quadripartite est l'élément clef d'une solution politique globale de la question cambodgienne. Cette allégation est parfaitement fallacieuse. L'élément essentiel du règlement des affaires intérieures du Cambodge est l'exercice du droit du peuple cambodgien à l'autodétermination dans son choix d'un système politique, dans l'élection d'un parlement et dans l'établissement d'un gouvernement qui lui sera propre grâce à des élections générales libres, démocratiques et régulières sous supervision internationale.

L'établissement d'un gouvernement de coalition avant de telles élections générales reviendrait à lui imposer une solution et représenterait une violation du droit du peuple cambodgien à disposer de lui-même, et serait en même temps un obstacle artificiel visant à saper le règlement politique global de la question cambodgienne.

En application des Accords de Genève de 1954 sur l'Indochine, le Cambodge n'a pas établi un gouvernement de coalition, et des élections générales ont été organisées sous le régime de Sihanouk, sous supervision internationale. Tout comme en Namibie, où l'on n'a pas établi de gouvernement provisoire de coalition, et où l'Organisation des Nations Unies organisera des élections générales dans le cadre de l'ancien régime établi par les autorités sud-africaines. Donc, ce qui est en jeu ici est un mécanisme d'autorité qui devra organiser des élections générales libres, démocratiques et régulières sous contrôle international. L'Etat du Cambodge a proposé d'établir un conseil suprême de réconciliation nationale composé des deux parties cambodgiennes - l'Etat du Cambodge et le Kampuchea démocratique - afin d'appliquer tous les accords signés et d'organiser des élections générales.

La question maintenant est de savoir si l'autre partie veut que l'on tienne des élections générales réellement libres, démocratiques et régulières, ou imposer au peuple cambodgien un gouvernement où elle détiendrait les trois quarts du pouvoir et qui légaliserait le régime génocide de Pol Pot.

#### Question 1

En tout état de cause, la divergence de vues sur cette autorité provisoire est le plus gros obstacle à une solution globale du problème cambodgien. A votre avis, comment devrait-on régler cette question?

Réponse :

Les trois points de vue connus des parties concernées peuvent se classer en trois différentes tendances :

a) La Chine et Singapour veulent que des pays étrangers imposent aux parties cambodgiennes un gouvernement de coalition quadripartite;

b) Etant donné la divergence de vues entre les différents pays, la controverse concernant l'autorité provisoire au cours de la période de transition sera laissée tout entière aux parties cambodgiennes pour qu'elles la règlent elles-mêmes. Les pays étrangers continueront à appuyer une partie cambodgienne contre l'autre et prendront prétexte des affaires intérieures cambodgiennes pour s'opposer les uns aux autres;

c) Les pays étrangers ne doivent pas s'ingérer dans ce conflit, ni le laisser nuire aux relations entre les pays, ni causer une crise dépassant le cadre des affaires intérieures du Cambodge; en d'autres mots, la tendance ici est de neutraliser le différend concernant les affaires intérieures cambodgiennes.

La première tendance représente de toute évidence une violation flagrante du principe selon lequel les affaires intérieures du Cambodge doivent être réglées par les Cambodgiens eux-mêmes. Qui plus est, toute solution imposée de l'extérieur sera très certainement rejetée par le peuple cambodgien.

La deuxième tendance reflète la situation actuelle. Elle est très risquée car elle pourrait transformer le différend interne au Cambodge en un conflit international.

A mon avis, la troisième tendance est la seule qui soit compatible avec le principe du respect de la souveraineté du Cambodge et empêche que le différend interne du Cambodge ne dégénère en conflit international, tout en instaurant des conditions extérieures favorables pour régler rapidement les affaires intérieures cambodgiennes.

Question 4

Que pensez-vous du rôle des Nations Unies dans un mécanisme international de contrôle au Cambodge?

Réponse :

J'ai déjà exprimé mon opinion sur la question dans une interview avec l'Agence vietnamienne de presse le 15 octobre. Je souhaite réaffirmer cette opinion et je n'ai rien à y ajouter.

Question 5

Que pensez-vous de la proposition du Premier Ministre thaïlandais concernant une réunion officieuse chargée d'établir un mécanisme international de contrôle?

Réponse :

Le Viet Nam appuie totalement la proposition du Premier Ministre thaïlandais tendant à organiser une réunion officielle pour établir un mécanisme international de contrôle. Certains se sont opposés à cette proposition, arguant qu'elle ne pouvait pas déboucher sur une solution globale. Je pense qu'il vaudrait effectivement mieux obtenir une solution globale, mais en attendant, nous devrions résoudre une partie importante de la question cambodgienne, tout en concentrant tous les efforts sur l'obtention d'une solution globale. Une réunion officielle, telle que celle proposée par le Premier Ministre thaïlandais, devrait permettre de s'entendre sur l'établissement d'un mécanisme international de contrôle pour surveiller le retrait total des troupes vietnamiennes, la cessation de toute aide militaire étrangère à toutes les factions khmères et le cessez-le-feu. Si on y arrive, cela empêchera la guerre civile et constituera un progrès décisif vers une solution globale. Nous espérons également qu'à cette réunion, les parties cambodgiennes examineront la structure d'une autorité provisoire au cours de la période de transition et, si possible, parviendront à un accord.

Question 6

Pourquoi l'autre partie a-t-elle avancé des demandes aussi déraisonnables?

Réponse :

Le fait que nos interlocuteurs exigent un gouvernement de coalition quadripartite et une solution politique globale, tout en rejetant un règlement progressif menant à une solution globale, prouve clairement qu'ils ne sont pas prêts à résoudre la question cambodgienne par des voies politiques. Ils espèrent encore qu'un retrait total des troupes vietnamiennes modifiera l'équilibre des forces sur le champ de bataille et qu'en cette saison sèche, avec de plus gros efforts militaires, les trois factions qui composent la coalition du Kampuchea démocratique pourront inverser la situation politique et militaire actuelle au Cambodge. C'est la principale raison qui a empêché la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge d'aboutir à une solution globale à la question cambodgienne. Mais ils se trompent. La situation en Afghanistan après le retrait total des troupes soviétiques n'a pas évolué comme d'aucuns l'avaient prédit. La situation au Cambodge est plus favorable aux forces révolutionnaires. Le peuple cambodgien est décidé à lutter contre la clique génocide de Pol Pot. Il s'agit d'une lutte pour la survie du peuple cambodgien face à l'extermination. Il peut y avoir des victoires et des reculs sur le plan militaire mais, dans l'ensemble, l'autre partie ne peut pas modifier la situation au Cambodge.